

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

*Sous-direction
de la gestion du personnel*

*Bureau du personnel sous-officier
du corps de soutien technique
et administratif
de la gendarmerie nationale*

Décision n° 70394 du 25 juillet 2012 portant attribution de l'échelle de solde n° 4 aux militaires du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale de la spécialité « administration et gestion du personnel »

NOR : INTJ1230007S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 78-729 du 28 juin 1978 modifié, fixant le régime de solde des militaires ;

Vu le décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 modifié, portant statut particulier des corps des sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu le décret n° 2008-961 du 12 septembre 2008 modifié, relatif aux militaires engagés ;

Vu l'arrêté du 4 août 2010, pris pour l'application dans la gendarmerie nationale des articles 5 et 18 du décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu la circulaire n° 25550 DEF/GEND/RH/P/PSOCA du 6 juin 2001, relative aux modalités de classement des militaires des corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale, de carrière ou servant sous contrat, dans les différentes échelles de la solde mensuelle ;

Vu la décision n° 53978 GEND/DPMGN/SDC/BRCE du 8 juin 2012 portant inscription sur la liste des candidats reçus à l'examen du brevet supérieur de spécialiste des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale spécialité « administration et gestion du personnel » – session 2012,

Décide :

L'échelle de solde n° 4 est accordée à compter du 1^{er} août 2012 aux militaires du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale de la spécialité « administration et gestion du personnel » dont le nom figure ci-après :

Ahr, Sophie	Nigend : 201 450	Numéro de livret de solde : 8 056 627
Allaire, Ghyslaine	Nigend : 166 514	Numéro de livret de solde : 8 028 000
Bléron, Séverine	Nigend : 202 162	Numéro de livret de solde : 8 054 436
Boudaifa, Karima	Nigend : 205 656	Numéro de livret de solde : 8 055 353
Chabenat, Laurence	Nigend : 203 161	Numéro de livret de solde : 8 054 889
Courivaud, Emilie	Nigend : 189 630	Numéro de livret de solde : 8 035 924
Davidou, Nadège	Nigend : 187 844	Numéro de livret de solde : 8 035 744
Delaunay, Yoann	Nigend : 209 579	Numéro de livret de solde : 8 051 162
Durenne, Valérie	Nigend : 201 581	Numéro de livret de solde : 8 056 656
Fournier, Anne-France	Nigend : 167 318	Numéro de livret de solde : 8 041 810
Houdeline, Valérie	Nigend : 205 444	Numéro de livret de solde : 8 059 596
Lopez, Virginie	Nigend : 174 480	Numéro de livret de solde : 8 039 635
Ménager, Sandra	Nigend : 189 104	Numéro de livret de solde : 8 045 924
Mesmin, Séverine	Nigend : 186 094	Numéro de livret de solde : 8 034 359
Mignot, Sophie	Nigend : 183 849	Numéro de livret de solde : 8 035 354
Moutia, Latifa	Nigend : 210 333	Numéro de livret de solde : 8 065 661

Roussel, Magalie

Nigend : 215 130

Numéro de livret de solde : 8 064 168

Taccoen, Karine

Nigend : 159 907

Numéro de livret de solde : 8 021 890

Wallard, Karine

Nigend : 215 138

Numéro de livret de solde : 8 064 175

Fait le 25 juillet 2012.

Pour le ministre et par délégation :
Le général,
sous-directeur de la gestion du personnel,
THIBAUT MORTEROL